

Création d'entreprises sociales : L'Atelier lance son dispositif d'appui aux entrepreneurs sociaux

Paris, le 16 juin 2011. L'Atelier propose un nouveau dispositif à destination des porteurs de projet qui souhaitent créer une entreprise d'économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif est de leur permettre de passer plus rapidement de l'idée au projet concret.

Le parcours imaginé par l'Atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire s'adresse à tous les futurs entrepreneurs sociaux. « Avec ce nouveau dispositif, nous souhaitons stimuler la création d'entreprises sociales sur le territoire francilien. C'est un enjeu majeur pour le développement économique de notre région pour la prochaine décennie » explique Jean-Marc Brûlé, Président de l'Atelier.

Business plan social et speed-dating solidaire

Depuis son ouverture au public en 2008, l'Atelier a conseillé plus de 1000 porteurs de projet qui souhaitent entreprendre autrement en répondant aux besoins sociaux et environnementaux de leur territoire et en faisant le choix d'une gouvernance démocratique. « Nous voulons passer à la vitesse supérieure. Les entrepreneurs doivent pouvoir accéder à toute l'expertise qui leur permettra de développer plus rapidement leur entreprise et d'assurer une pérennité économique à leur future activité » ajoute Jean-Marc Brûlé. Pour ce faire, l'Atelier propose un programme composé :

- d'un diagnostic gratuit du projet réalisé par les conseillers de l'Atelier,
- d'ateliers collectifs. Quelques exemples de thèmes abordés : l'étude de marché, le business plan social, le financement du projet, etc.
- de rencontres régulières de suivi,
- de speed-datings trimestriels entre porteurs de projet, experts techniques et des financeurs pour accélérer la concrétisation du projet.

Le parcours proposé aux porteurs de projet est animé par les partenaires de l'Atelier. Boutiques de gestion, couveuses, réseaux professionnels de l'ESS, coopératives d'activités et d'emploi, banquiers solidaires mettent toutes leurs expertises au service des porteurs à l'occasion des rencontres collectives et des speed-datings. L'Atelier permet également aux créateurs d'activité d'accéder à son fonds documentaire qui compte plus de 2000 références utiles pour réaliser son étude de marché.



Le lancement du nouveau dispositif sera appuyé par une campagne de communication : affiches dans les structures d'accompagnement, diffusion de cartes postales promotionnelles, relais sur les réseaux sociaux et sur le web.

« Ce parcours doit faciliter l'émergence d'entreprises sociales qui feront de notre région un territoire socialement innovant et performant d'un point de vue environnemental. Ces porteurs de projet façonnent l'Île-de-France de demain » conclut Jean-Marc Brûlé.

**→ RETROUVEZ L'ATELIER AUX ETATS GENERAUX DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
LES 17,18 ET 19 JUIN AU PALAIS BRONGNIART
* ESPACE AGIR / CREER ***

Contact presse : Julien Bottriaux – julien.bottriaux@atelier-idf.org – 06 70 95 29 20

Informations pratiques :**Pour présenter son projet et bénéficier du dispositif de l'Atelier :**

Tél. : 01 40 38 40 38

Email : rdv@atelier-idf.org

L'Espace ressources de l'Atelier est en accès libre, sans rendez-vous :

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 14h à 18h

Jeudi : de 17h à 20h

A propos de l'Atelier - Centre de ressources régional de l'Economie sociale et solidaire

L'Atelier est une association créée à l'initiative du Conseil Régional d'Ile-de-France, de la CRESS IDF mais aussi de diverses collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs du secteur. Cet organisme a pour but de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France. Ouvert au public depuis octobre 2008, il accueille les créateurs d'activité sociale et solidaire, fait la promotion de l'ESS auprès du grand-public et appuie les acteurs publics et économiques dans la mise en place de politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Président de l'Atelier : Jean-Marc Brûlé

www.atelier-idf.org

A propos du Conseil régional d'Ile-de-France

La Région Ile-de-France croit en l'économie sociale et solidaire. Depuis 2005, elle soutient activement le développement de cette autre économie au travers d'une politique ambitieuse et constante. L'Île-de-France est la première région française à couvrir la totalité des besoins de financement des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Sa politique se décline à travers les dispositifs suivants :

- Equisol, le premier fonds d'investissement dans l'économie sociale et solidaire
- L'Atelier, centre de ressources régional
- CréaRIF Entreprendre Autrement, concours dédié aux futurs entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire
- Versement de micro-crédits aux créateurs de très petites entreprises en partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)
- Facilitation de l'accès au crédit bancaire à travers le Fonds Régional d'Investissement Solidaire géré par le réseau France Active

La Région consacre 11 millions d'euros à ces différentes actions en 2011. Par ailleurs, la nouvelle stratégie régionale du développement économique et de l'innovation, à l'ordre du jour du Conseil régional des 23 et 24 juin, fait du renforcement des capitaux permanents des entreprises de l'ESS une des priorités de la Région.

Président : Jean-Paul Huchon.

Vice-président chargé de l'Economie sociale et solidaire : Jean-Paul Planchou.

www.iledefrance.fr